

TARIFICATION A COMPTEUR DU 1^{ER} AVRIL 2012

A - TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS «JOUR ET NUIT»

Cat.	Libellés	à/c du 01/04/12 €
A	«JOUR ET NUIT» (y compris option CAM pour les résidents de Monaco pour les catégories A1 - A3 - A6)	
A1	* «J & N» - Régime général / VL * «J & N» - Résidents Monaco-Ville au P. de la Visitation - avec place réservée / VL * «J & N» - Véhicules des Associations monégasques reconnues d'utilité publique / VL	97,50 97,50 97,50
A2	* «J & N» - Place réservée / Camping-car	151,00
A3	* «J & N» - Place réservée / VL	151,00
A5	* «J & N» - Agents Force Publique ; Locataires des immeubles domaniaux dans parking sous immeuble - avec pl. réservée ; Locataires des immeubles domaniaux dans parking public de proximité si absence de parking dans immeuble domanial : 1er véh. - sans pl. réservée / VL	83,50
A5B	* «J & N» - Agents Force Publique ; Locataires des immeubles domaniaux dans parking sous immeuble «+ option Carte C.A.M.» - avec pl. réservée / VL ; Locataires des immeubles domaniaux dans parking public de proximité si absence de parking dans immeuble domanial «+ option Carte C.A.M.» : 1 ^{er} véh. - sans pl. réservée / VL	92,50
A6	* «J & N» - Résidents Monaco-Ville aux PP. Visitation et Chemin des Pêcheurs - sans place réservée / VL	83,50
A7	* «J & N» - Véhicules spéciaux (petits trains, etc, ...)	360,00
A8	* «J & N» - 2ème empl. réservé dans un même box (emplacement d'accès malaisé) / VL	45,00
A10	* «J & N» - Courte durée «Semaine» (7 jours maximum) / VL	42,00
A11	* «J & N» - Courte durée «Quinzaine» (15 jours maximum) / VL	70,00

B - TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS «JOUR ET NUIT»

Option «véhicules propres»

Cat.	Libellés	à/c du 01/04/12 €
A P	«JOUR ET NUIT» & «NUIT» «Véhicules propres» 100% électriques et véhicules hybrides dont le taux de rejet est < 150 g Co/km «Véhicules propres» (-130g CO/km p/ Véhicules Essence ; et -130g CO/km ET munis de filtre à particules p/ Véhicules Diesel) <i>(Sur justificatif à présenter annuellement par le titulaire.)</i> (y compris option CAM pour les résidents de Monaco pour les catégories A1P - A3P - A6P)	
A1P	* «J & N» - Régime général / VL * «J & N» - Résidents Monaco-Ville au P. de la Visitation - avec place réservée / VL * «J & N» - Véhicules des Associations monégasques reconnues d'utilité publique / VL	83,00 83,00 83,00
A3P	* «J & N» - Place réservée / VL	129,00
A5P	* «J & N» - Agents Force Publique ; Locataires des immeubles domaniaux dans parking sous immeuble - avec pl. réservée ; Locataires des immeubles domaniaux dans parking public de proximité si absence de parking dans immeuble domanial : 1 ^{er} véh. - sans pl. réservée / VL	72,00
A5BP	«J & N» - Agents Force Publique ; Locataires des immeubles domaniaux dans parking sous immeuble «+ option Carte C.A.M.» - avec pl. réservée / VL ; Locataires des immeubles domaniaux dans parking public de proximité si absence de parking dans immeuble domanial «+ option Carte C.A.M.» : 1 ^{er} véh. - sans pl. réservée / VL	81,00
A6P	«J & N» - Résidents Monaco-Ville aux PP. Visitation et Chemin des Pêcheurs - sans place réservée / VL	72,00

C - TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS «JOUR ET NUIT»

Option « Petits Rouleurs »

REMISE «Petit Rouleur» : utilisation du véhicule maximum 15 fois par mois dans le créneau horaire « 07 h 30 et 18 h 30 hors week-ends et jours fériés monégasques » – sur cat. A1 + A3 + A1P + A3P et A6 + A6P (dont P. Visitation dès installation des équipements de contrôle d'accès) - pour 2 véhicules maximum	10%
---	-----

D - TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS «JOUR»

Cat.	Libellés	à/c du 01/04/12 €
B	«JOUR»	
B1	* Régime général = forfait 300 h	80,00
B12	* Forfait «120 heures/mois» COVOITURAGE cat. B1	22,00
B3	* Fonctionnaires et agents de l'Etat et de la Commune - avec pl. réservée = forfait 250 h	60,00
B4	* Fonctionnaires et agents de l'Etat et de la Commune = forfait 250 h	42,00

B4B	* Salariés non-cadres aux PP. de Fontvieille - Salariés de Monaco-Ville au P. du Ch. des Pêcheurs - Salariés non-cadres du Port Hercule au P. Digue = forfait 250 h Salariés non-cadres «SBM - GRIMALDI FORUM - MONACO TELECOM - I.M.2.S. - C. CARDIO THOR. - CAISSES SOCIALES»	42,00
B42	* Forfait «120 heures/mois» COVOITURAGE cat. B4	12,50
B8	* Forfait «100 heures/mois» (p/Sport, Clubs, ...) : PP. Stade Louis II, Condamine, Jardin Exotique, Gare	24,00
B9	* Forfait «40 heures/mois» (p/Sport, Clubs, ...) : PP. Stade Louis II, Condamine, Jardin Exotique, Gare	12,00

E - TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS «JOUR»

Option « Véhicules propres »

Cat.	Libellés	à/c du 01/04/12 €
B P	«JOUR» «Véhicules propres» 100% électriques et véhicules hybrides dont le taux de rejet est < 150 g Co/km «Véhicules propres» (-130g CO/km p/ Véhicules Essence ; et -130g CO/km et munis de filtre à particules p/ Véhicules Diesel) <i>(Sur justificatif à présenter annuellement par le titulaire.)</i>	
B1P	* Régime général = forfait 300 h	68,00
B3P	* Fonctionnaires et agents de l'Etat et de la Commune - avec pl. réservée = forfait 250 h	51,00
B4P	* Fonctionnaires et agents de l'Etat et de la Commune = forfait 250 h	35,50
B4BP	* Salariés non-cadres aux PP. de Fontvieille - Salariés de Monaco-Ville au P. du Ch. des Pêcheurs - Salariés non-cadres du Port Hercule au P. Digue = forfait 250 h Salariés non-cadres «SBM - GRIMALDI FORUM - MONACO TELECOM - I.M.2.S. - C. CARDIO THOR. - CAISSES SOCIALES»	35,50

F - TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS «JOUR»

Option «Forfait Futé»

Cat.	Libellés	à/c du 01/04/12 €
B	«JOUR - Forfait Futé»	
B13	* Régime général = forfait 100 h	42,00
B43	* Fonctionnaires et agents de l'Etat et de la Commune = forfait 100 h	26,00
B43B	Salariés non-cadres aux PP. de Fontvieille - Salariés de Monaco-Ville au P. du Ch. des Pêcheurs - Salariés non-cadres du Port Hercule au P. Digue = forfait 100 h Salariés non-cadres «SBM - GRIMALDI FORUM - MONACO TELECOM - I.M.2.S. - C. CARDIO THOR. - CAISSES SOCIALES»	26,00

G - TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS «DEUX-ROUES»

Cat.	Libellés	à/c du 01/04/12 €
C	«DEUX-ROUES» (*)	
C1	* 500 cc et plus	10,00
C1	* De 250 cc à 499 cc	10,00
C1	* De 101 cc à 249 cc	10,00
C1	* De 50 cc à 100 cc	10,00
C2	* Moins de 50 cc	5,00
C3	* Deux-roues «électriques» ; et Vélos	2,00

(*) Sauf locataires des immeubles domaniaux dans le parking public sis en infrastructure, où le stationnement est gratuit.

H - TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS «PROFESSIONNELS & VEHICULES DE SOCIETE »

Cat.	Libellés	à/c du 01/04/12 €
G	«Professionnels» & «Véhicules de Société» - J & N	
G1	* «Garage» par véhicule - Place/zone réservée V.L.	170,00
G2	* «Véhicule de Société» par véhicule - Place banalisée	97,50
G3	* «Huissiers de Justice» par véhicule remisé	97,50
G4	* «Loueur véhicule/Grande remise/Ambulance»	110,00
G2P	* «Véhicule de Société» par véhicule - Place banalisée aux conditions identiques aux véhicules propres «Jour & Nuit»	83,00

I - TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS «AUTOCARS»

Cat.	Libellés	à/c du 01/04/12 €
H	«AUTOCARS» (Entreprises sises en Principauté)	
H	NUIT seulement : de 19 h 00 à 08 h 00 (+ les week-ends à temps complet en «Basse Saison» : 01/01-20/03 et 01/11-31/12)	210,00

TARIFICATION A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2012

TARIFS DE LA ROTATION HORAIRE

1) Régime Général

Parcs : Agaves - Annonciade - Athéna - Bosio - Carmes - Centre Administratif - Charles III - Chemin des Pêcheurs - Colle - Condamine - Costa - Digue - Ecoles - Gare Grimaldi Forum - Héliport - Industries - Jardin Exotique - Larvotto - Louis II - Moulins Ostende - Papalins - Plati - Port - Quai Antoine 1 ^{er} - Roqueville - Saint-Charles - Saint-Laurent - Saint-Nicolas - Square Gastaud - Stade Louis II - Testimonio - Triton - Visitation - ZAC Saint-Antoine	
Durée de stationnement (de 0h00 à 23h59)	A/c 01.04.2012
De 0 à 60 mn	0,00 €
De 60 à 80 mn	2,40 €
De 80 mn à 260 mn par tranche de 20 mn	1,00 €

De 260 mn à 300 mn par tranche de 20 mn	0,70 €
De 300 mn à 600 mn par tranche de 20 mn	0,20 €
De 600 mn à 660 mn par tranche de 20 mn	0,10 €
De 19h00 à 08h00 par tranche de 20 mn	0,10 €
Forfait journalier «Ticket perdu»	20,00 €

2) Régime Commercial et Particulier

REGIME «PARKING A VOCATION COMMERCIALE»	
Parc : Centre Commercial de Fontvieille	
Pour une durée de 0h00 à 23h59 de stationnement	A/c 01.04.2012
De 0 à 60 mn	0,00 €
De 60 à 80 mn	3,00 €
De 80 mn à 360 mn par tranche de 20 mn	1,10 €
Au-delà jusqu'à 24 heures de stationnement par tranche de 20 mn	0,80 €
Forfait journalier «Ticket perdu»	30,00 €

REGIME «PARKING A VOCATION COMMERCIALE»	
Parc : Place d'Armes	
Pour une durée de 0h00 à 23h59 de stationnement	A/c 01.04.2012
De 0 à 60 mn	0,00 €
De 60 à 80 mn	3,00 €
De 80 mn à 360 mn par tranche de 20 mn	1,10 €
De 360 mn à 660 mn par tranche de 20 mn	0,80 €
De 19h00 à 08h00 par tranche de 20 mn	0,10 €
Forfait journalier «Ticket perdu»	30,00 €

REGIME PARTICULIER	
Parc : Centre Hospitalier Princesse Grace	
Pour une durée de 0h00 à 23h59 de stationnement	A/c 01.04.2012
De 0 à 60 mn	0,00 €
De 60 à 80 mn	1,70 €
De 80 mn à 220 mn par tranche de 20 mn	1,00 €
De 220 mn à 340 mn par tranche de 20 mn	0,80 €
De 340 mn à 540 mn par tranche de 20 mn	0,20 €
De 540 mn à 660 mn par tranche de 20 mn	0,10 €
De 19h00 à 08h00 par tranche de 20 mn	0,10 €
Forfait journalier «Ticket perdu»	20,00 €

REGIME PARTICULIER	
Parc : Abbaye	
Pour une durée de 0h00 à 23h59 de stationnement	A/c 01.04.2012
De 0 à 60 mn	0,00 €
De 60 à 80 mn	2,50 €
De 80 mn à 660 mn par tranche de 20 mn	1,00 €

De 19h00 à 08h00 par tranche de 20 mn	0,10 €
Forfait journalier «Ticket perdu»	30,00 €

REGIME PARTICULIER	
Parc : Casino	
Pour une durée de 0h00 à 23h59 de stationnement	A/c 01.04.2012
De 0 à 60 mn	0,00 €
De 60 à 80 mn	2,40 €
De 80 mn à 260 mn par tranche de 20 mn	1,00 €
De 260 mn à 300 mn par tranche de 20 mn	0,70 €
De 300 mn à 600 mn par tranche de 20 mn	0,20 €
Au-delà jusqu'à 24h de stationnement par tranche de 20 mn	0,10 €
Forfait journalier «Ticket perdu»	20,00 €

REGIME PARTICULIER	
Parc : Oliviers	
Pour une durée de 0h00 à 23h59 de stationnement	A/c 01.04.2012
PERIODES SCOLAIRES :	
De 0 à 40 mn	0,00 €
De 40 à 60 mn	1,00 €
Au-delà jusqu'à 24h de stationnement par tranche de 20 mn	3,00 €
Forfait journalier «Ticket perdu»	30,00 €
VACANCES SCOLAIRES :	Application du régime général

REGIME PARTICULIER	
Parc : Visitation	
Du 01/04/2012 à la date de mise en service des équipements de péage	
Forfait «Demi-journée»	3,00 €
Forfait «24 heures»	9,00 €
A compter de la mise en service des équipements de péage	Application du régime général

3) Tarif rotation horaire & divers

Libellés	A/c 01.04.2012
Abts Covoiturage + Abts «Forfait Futé» : dépassement (/h)	3,00 €
Carte à décompte P. Casino (/h)	0,70 €
Chèques-parking (/u) 120 mn	0,50 €
Carte Multiparc «Self Service» - Remise sur tarification horaire en vigueur à compter de la 80 ^{ème} minute	De 20 à 40%
Carte Multiparc «A décompte» - Remise sur tarification horaire en vigueur à compter de la 80 ^{ème} minute	De 20 à 40%
Carte Multiparc «Perdue»	10,00 €

Forfait «Spectacle» (- de 3 h)	3,00 €
Forfait demi-journée «Congrès» (4 h)	5,00 €
Forfait journalier - «Congrès» ou «Journée»	10,00 €
Forfait journalier - «Courte durée»	10,00 €
Forfait journalier «Ticket perdu» (Régime général)	20,00 €
Service premium réservation Internet place garantie (/u)	5,00 €
24 h de stationnement avec place préservée Internet (par tranche de 24 h non sécables)	20,00 €

4) Motocycles

MOTOCYCLES	
Libellé	A/c 01.04.2012
Forfait Journée au-delà de 2 h de stationnement	1,50 €

5) Camping-Cars

Durée de stationnement	A/c 01.04.2012
De 0 à 40 mn	0,00 €
De 40 à 60 mn	2,70 €
De 60 à 480 mn par tranche de 20 mn	1,00 €
Au-delà jusqu'à 24 heures de stationnement par tranche de 20 mn	0,20 €
Forfait «Jour Hôtel situé en Principauté» (/j)	25,00 €
Forfait «Séjour chez un habitant de la Pté «ou» Habitant de la Principauté» (/j)	16,00 €
Forfait journalier «Ticket perdu» (/j)	30,00 €

6) Camions

Tarif horaire aux Parkings du Grimaldi Forum, ZAC Saint Antoine	
Durée de stationnement	A/c 01.04.2012
De la 1 ^{ère} à la 12 ^{ème} heure (/h)	1,00 €
Au-delà de la 12 ^{ème} heure (/h)	2,00 €
Forfait «Journée» aux P. Grimaldi Forum, Chemin des Pêcheurs (saison hivernale) et ZAC Saint Antoine (/j)	36,00 €
	A/c 01.01.2013
De la 1 ^{ère} à la 12 ^{ème} heure (/h)	1,10 €
Au-delà de la 12 ^{ème} heure (/h)	2,20 €
Forfait «Journée» aux P. Grimaldi Forum, Chemin des Pêcheurs (saison hivernale) et ZAC Saint Antoine (/j)	39,60 €

7) Lavages

LAVAGES	
Libellé	A/c 01.04.2012
«Temps de lavage» (55 s)	1,00 €
Premier achat clef de lavage (20 € de lavage et 5 € de clef)	25,00 €
Rechargement clef (prix minimum)	25,00 €

Remise pour rechargement clef \geq à 30 €	10 %
«Aspirateur» (180 s)	1,00 €
«Remise Lavage» pour Professionnels de l'automobile	50 %

TARIFICATION «AUTOCARS»
POUR L'ANNEE 2013

Libellés	
	A/c 01.01.2013
Forfait AUTOCARS «Journée» valable jusqu'à 0 h	140,00 €
Forfait «Association», «Scolaire», ou «Manifestation sportive»	45,00 €
Remise «Basse Saison» (01/01-20/03 et 01/11-31/12) sur forfait «Journée»	-30,00 €
Forfait «Séjour Hôtel» pour séjour dans hôtel en Pté (jusqu'à 10 h 00 le lendemain matin)	105,00 €
Forfait «Nuit» pour séjour une nuit dans hôtel en Pté (16 heures maximum entre 18 h et 10 h)	55,00 €
Forfait «Nuit - Restaurant» : de 18 h à 04 h + repas de 20 personnes minimum	Gratuit
Remise autocar «Repas» (20 personnes minimum) - sur forfait «Journée»	-25,00 €

TARIFICATION HORAIRE :	
«Nuit» : de 18 h à 04 h (facturation maximum = 5 heures de stationnement)	15,00 €/h
«Tour en Ville» (hôtels, croisières, ...)	15,00 €/h

PARKING DU JARDIN EXOTIQUE	
pour les groupes visitant cet établissement :	
De 0 à 2 heures de stationnement	Gratuit
Au-delà de 2 heures de stationnement	Application forfait «Journée»

Remise «Abonnés Autocars»	
C.A. mensuel de 1.000 € à 2.000 €	- 15 %
C.A. mensuel de 2.001 € à 3.500 €	-20 %
C.A. mensuel supérieur à 3.501 €	-30 %

«Remise Fixe - Abonnés Cies Guides ou Agences Voyages»	
à la condition que le C.A. mensuel soit supérieur à 1.500 €	-10 %